



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271, le lundi 23 janvier 2017 à 19 h 35.

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Monsieur Marc Grenier
Siège no 2 Monsieur Cléo Proulx
Siège no 4 Madame Josette Labbé
Siège no 5 Monsieur Marc Poulin
Siège no 6 Monsieur Jean-Louis Bonin

Monsieur Eric Rouillard, conseiller au siège numéro 3, est absent.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence de la mairesse, madame Carmelle Carrier.

Madame Édith Quirion, directrice générale/sec.-trés, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Carmelle Carrier, mairesse, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

122935-01-2017 Il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 14: Autres items:

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LÉGISLATION

3. PLAINTÉ À L'ORDRE DES INGÉNIEURS : DEMANDE D'AIDE POUR ASSURER LA DÉFENSE D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL
4. DEMANDE AU MTQ : DIMINUTION DE LA LIMITE DE VITESSE ROUTE 271 – INTERSECTION RUE ST-ROSAIRE

AQUEDUC – ÉGOUT – ORDURES

5. OFFRE DE SERVICES DE LA FIRME WSP - SERVICES 2E RUE LECLERC
 - 5.1 ÉTUDE DE CAPACITÉ RÉSIDUELLE DE LA STATION D'ÉPURATION



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

5.2 SUIVI DU PROJET

N° de résolution
ou annotation

TRAVAUX PUBLICS

6. SOUMISSION : FOURNITURE D'UNE CAMIONNETTE 2016 OU 2017 NEUVE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
7. STATIONNEMENT-HÔTEL DE VILLE : RECOMMANDATION DE PAIEMENT NUMÉRO 2
8. DÉBROUSSAILLEUSE
9. SYSTÈME DE CHAÎNE AUTOMATIQUE

LOISIRS – SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. CONTRAT : ENTRETIEN DES PELOUSES

PERSONNEL - ÉLU

11. JOURS FÉRIÉS – COLS BLANCS
12. BANQUE DE TEMPS : DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

13. SPHERIX EXPERTISE : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA PARTICIPATION À UNE FORMATION OFFERTE PAR LA COMBEQ
14. AUTRES ITEMS
 - URLS : PLAISIRS D'HIVER 2017
15. PÉRIODE DE QUESTIONS
16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. PLAINTÉ À L'ORDRE DES INGÉNIEURS : DEMANDE D'AIDE POUR ASSURER LA DÉFENSE D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL

122936-01-2017 Considérant le dépôt d'une plainte anonyme à l'ordre des ingénieurs dénonçant une infraction à l'article 22 (1) de la Loi sur les ingénieurs à l'effet que monsieur Cléo Proulx, sans être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec et à titre de conseiller municipal a préparé des études, plans, dessins et devis pour l'exécution de travaux de remplacement de ponceaux sur une voie publique, soit des travaux de plus de 3 000 \$ visés à l'article 2 a) de la même loi ;



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

Considérant que monsieur Cléo Proulx demande au conseil municipal, par son courriel daté du 16 janvier 2017, d'assurer sa défense pour l'infraction susmentionnée ;

Considérant qu'avant de se prononcer, le conseil municipal désire savoir si les actes commis par monsieur Proulx ont été faits dans la cadre de ses fonctions de membres du conseil ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Tremblay Bois Mignault Lemay afin d'analyser le dossier cité en préambule et de déterminer si les actes reprochés à monsieur Cléo Proulx, conseiller au siège numéro 2, ont été réalisés dans le cadre de ses fonctions de membre du conseil.

**4. DEMANDE AU MTQ : DIMINUTION DE LIMITE DE VITESSE
ROUTE 271 – RUE ST-ROSAIRE**

122937-01-2017 **Considérant** que la limite de vitesse sur la Route 271 dans le secteur de l'intersection de la rue St-Rosaire est à 90 km/heure;

Considérant que les automobilistes de la rue St-Rosaire s'engageant sur la Route 271 qualifie ce secteur de dangereux dû à la visibilité et à la vitesse de la circulation;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-Louis Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au Ministère des Transports de diminuer la limite de vitesse à 50 km/h sur la Route 271 à l'ouest de l'intersection de la rue St-Rosaire.

**5. OFFRE DE SERVICES DE LA FIRME WSP – SERVICES 2^E RUE
LECLERC**

**5.1.1 ÉTUDE DE CAPACITÉ RÉSIDUELLE DE LA STATION
D'ÉPURATION**

122938-01-2017 **Considérant** que monsieur Olivier Bourque, ingénieur de la firme WSP recommande au conseil municipal d'étudier la capacité résiduelle de la station d'épuration avant de déposer une demande de certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, Environnement et lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) ;

Considérant que la firme WSP offre ses services pour un montant forfaitaire de deux mille cinq cent vingt-cinq dollars (2 525 \$), taxes en sus ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme WSP pour la réalisation de l'étude de la capacité résiduelle de la station d'épuration au montant forfaitaire cité en préambule.

5.1.2 SUIVI DU PROJET

122939-01-2017 **Considérant** que le mandat octroyé à la firme WSP, résolution 122445-11-2015, est terminé ;

Considérant que dans l'attente de la prise de décision du conseil municipal et



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

de la conception des plans et devis, la firme WSP offre d'accompagner la municipalité aux taux horaires suivants :

N° de résolution
ou annotation

- Ingénieur : 100 \$/hr
- Technicien : 70 \$/hr
- Adjointe administrative : 50 \$/hr
- Déplacement à 0,45 \$/km

Prévoir un budget horaire de l'ordre de 1 000 \$ à 2 000 \$, taxes en sus ;

En conséquence, il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme WSP pour accompagner la municipalité dans l'attente de la conception des plans et devis pour un budget maximal de deux mille dollars (2 000 \$), taxes en sus.

6. SOUSSION : FOURNITURE D'UNE CAMIONNETTE 2016 OU 2017 NEUVE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

122940-01-2017 **Considérant** qu'en vertu de la résolution numéro 122905-12-2016, le conseil municipal a procédé à un appel d'offres sur invitation relativement à l'acquisition d'une camionnette neuve pour le service des travaux publics;

Considérant que trois soumissions ont été déposées au bureau municipal et qu'elles se lisent comme suit :

- St-Georges GM – marque Chevrolet 2017 : 35 266,28 \$;
- St-Georges GM – marque GM 2017 : 35 642,25 \$;
- Fecteau Ford – modèle 2017 : 35 842,31 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la plus basse soumission conforme soit le concessionnaire St-Georges GM – marque Chevrolet 2017 au montant de trente-cinq deux cent soixante-six dollars et vingt-huit sous (35 266,28 \$), taxes incluses.

7. SATIONNEMENT-HÔTEL DE VILLE : RECOMMANDATION DE PAIEMENET NUMÉRO 2

Ce point est remis à la séance ordinaire du 6 février 2017.

8. DÉBROUSSAILLEUSE

122941-01-2017 **Considérant** que le tracteur New Holland est versatile et que le positionnement actuel de la débroussailleuse rend son opération difficile;

Considérant que monsieur Richard Giroux, chef d'équipe a rencontré le fabricant, en l'occurrence FLPH, pour évaluer différentes pistes de solutions ;

Considérant que la solution la moins onéreuse pour la municipalité est d'échanger la débroussailleuse actuel pour une débroussailleuse conçue en position inverse avec un déboursé de 1 800 \$, taxes en sus incluant une tondeuse neuve ou 1 500 \$, taxes en sus en conservant l'ancienne tondeuse ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à la majorité des conseillers présents (4 pour 2 contre messieurs Cléo Proulx et Jean-Louis Bonin) d'opter pour l'option d'échange incluant une nouvelle



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

tondeuse conditionnellement à la négociation du déboursé d'échange d'un montant de mille dollars (1 000 \$).

N° de résolution
ou annotation

9. SYSTÈME DE CHAÎNE AUTOMATIQUE

122942-01-2017 **Considérant** que le service des travaux publics désire munir l'un des camions de déneigement d'un ensemble de chaîne automatique;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-Louis Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'un ensemble de chaîne automatique auprès de la compagnie Quéflex au montant de quatre mille quatre cent dix-sept dollars et trente-quatre sous (4 417,34 \$), taxes incluses.

10. CONTRAT : ENTRETIEN DES PELOUSES

122943-01-2017 **Considérant** que monsieur Jean-Marc Lachance offre ses services pour la tonte des gazons au cours de l'été 2017 (mai à octobre) à l'Hôtel de Ville, au parc Léonide-Grenier, à l'OTJ incluant les talus de la piste cyclable et le terrain de soccer, à l'usine de filtration et au puits pour la somme de deux mille sept cent soixante dollars (2 760 \$), et ce, en 5 versements égaux incluant le temps, la machinerie et l'essence;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-Louis Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de monsieur Jean-Marc Lachance pour la tonte des gazons au cours de l'été 2017 aux conditions énoncées en préambule ; un document administratif énonçant les exigences de la tonte du terrain de soccer sera fourni à monsieur Lachance.

11. JOURS FÉRIÉS – COLS BLANCS

122944-01-2017 Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fixer à 7 heures et 15 minutes le paiement des jours fériés pour les employés cols blancs ; d'autoriser la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer les modifications aux contrats de travaux desdits employés cols blancs.

**12. BANQUE DE TEMPS : DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

122945-01-2017 Il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fixer à un maximum de vingt-cinq heures (25) le nombre d'heures pouvant être accumulé par la directrice générale adjointe / secrétaire-trésorière adjointe.

**13. SPHERIX EXPERTISE : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR
LA PARTICIPATION À UNE FORMATION OFFERTE PAR LA
COMBEQ**

Ce point est remis à une prochaine séance.

14. AUTRES ITEMS



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

• **URLS : PLAISIRS D'HIVER 2017**

122946-01-2017

N° de résolution
ou annotation

Considérant que madame Marie-Soleil Gilbert, coordonnatrice en loisirs et culture désire déposer une demande d'aide financière à l'URLS dans le cadre du programme les Plaisirs d'hiver 2017 pouvant servir à des activités au cours de la semaine de relâche et différents activités d'hiver ;

En conséquence, il est par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser madame Marie-Soleil Gilbert, coordonnatrice en loisirs et culture à déposer une demande d'aide financière à l'URLS dans le cadre du programme les Plaisirs d'hiver 2017.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes posent des questions aux membres du conseil.

16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

122947-01-2017

Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 20 h 25.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Carmelle Carrier, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de Code municipal.


CARMELLE CARRIER, MAIRESSE


ÉDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.